



# Faits saillants du rapport financier 2022

## Collègues du conseil d'arrondissement, Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui les faits saillants du rapport financier 2022, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. J'aborderai aussi les perspectives financières de l'exercice 2023 en cours et le programme décennal 2023-2032.

## Un bilan avantageux pour les citoyennes et citoyens : excédent budgétaire et investissements majeurs dans les parcs, bâtiments et rues de LaSalle.

### Résultats au 31 décembre 2022 : excédent de 1,1 M\$

Le budget 2022 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de 44 212 400 \$. Les dépenses réelles de l'arrondissement, en 2022, se sont élevées à 41 970 000 \$. Quant aux revenus réels, ils se sont élevés à 42 385 000 \$, plus des affectations de 1 570 000 \$, pour un total de 43 955 000 \$. Au 31 décembre, l'arrondissement a donc conclu l'année avec des revenus inférieurs de 289 000 \$ au financement prévu. Grâce à des dépenses inférieures aux prévisions, il en résulte un surplus d'opérations de 1 985 000 \$. L'augmentation des dépenses est surtout attribuable à la reprise normale des activités, à la suite de la pandémie. Quant aux revenus, ils ont subi une légère baisse, principalement en raison du ralentissement de l'immobilier.

À ce surplus d'opérations a été retranché un montant de 853 000 \$, soit la somme de toutes les corrections budgétaires apportées à la dotation de l'arrondissement en 2022, par la Ville de Montréal.



Parmi les principaux ajustements, notons :

- un remboursement des dépenses de 242 800 \$ pour le Plan d'action canopée 2012-2022;
- un ajustement de - 397 700 \$ pour la correction budgétaire et l'imputabilité des coûts de santé et sécurité au travail (SST);
- une ponction de - 508 100 \$ des revenus de permis de construire de l'ensemble de la Ville de Montréal;
- un ajustement au niveau des régimes de retraite et de la rémunération de - 256 500 \$;
- et des ajustements de crédits divers de 66 500 \$.

L'ensemble de ces affectations et corrections fait en sorte que l'arrondissement a clos son exercice 2022 avec un excédent de 1 132 000 \$. Ce léger surplus démontre que l'arrondissement a su gérer les finances, malgré une année 2022 caractérisée par des revenus moins élevés que les années précédentes. Cette somme sera versée aux surplus accumulés, afin d'équilibrer le budget ou encore de payer certaines immobilisations au comptant.

Les résultats financiers de 2022 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement, à l'adresse [montreal.ca/lasalle](http://montreal.ca/lasalle), sous l'onglet « Plan stratégique 2023-2030 et documents financiers ».

### Ajustement du taux de la taxe locale

Lors de l'adoption du budget 2023, en octobre dernier, le taux de la taxe locale sur les services est passé de 0,05 \$ à 0,0538 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière. Cet ajustement a un impact de 1,31 % sur les charges fiscales totales du secteur résidentiel en 2023. Rappelons que LaSalle est l'arrondissement qui compte le moins sur la taxe locale pour boucler son budget. En 2023, celle-ci représente seulement 14 % de nos revenus, contre près de 19 % en moyenne pour les autres arrondissements. Dans ce contexte, c'est encore à LaSalle que le pourcentage du financement provenant de la taxe locale est le plus faible en 2023.

## Vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2022.

### 10,8 M\$ d'investissements en 2022

En tout, ce sont plus de 10,8 M\$ qui ont été investis dans le réaménagement des bâtiments, des parcs et espaces verts, ainsi que dans l'amélioration et l'entretien des réseaux routiers, d'égout et d'aqueduc. Le budget pour ces grands investissements provenait des programmes décennaux d'immobilisations (PDI) de LaSalle et de Montréal, de fonds obtenus de la Ville centre et de programmes gouvernementaux.

Ces investissements de 10,8 M\$ étaient répartis ainsi :

- 5,8 M\$ de travaux ont été financés au comptant;
- et 5,0 M\$ de travaux ont été financés par la taxe relative aux investissements.

Cela veut dire qu'en 2022, plus de la moitié des investissements ont été financés au comptant, sans recourir à un emprunt.

Une part importante de ces investissements de 2022 a été faite dans nos parcs, pour offrir aux citoyennes et citoyens des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires. À titre d'exemple :

- l'aménagement de la promenade Lionel-Boyer, située entre la rue Allard et le boulevard Angrignon;
- la transformation de la piscine Raymond en jeux d'eau et la réfection complète du parc de planche à roulettes adjacent;
- et la mise à niveau des terrains de basketball avec ajout de gradins au parc Lefebvre.

La réfection des rues a toujours été une priorité à LaSalle et voici quelques travaux réalisés en 2022 :

- Réaménagement, élargissement et ajout d'une piste cyclable sur l'avenue Dollard, entre les rues Jean-Brillon et Salley;
- Reconstruction et réaménagement de la rue Larente, entre les rues Lafleur et Smith (pavage, trottoirs et aménagement d'une bande verte);
- et réalisation de travaux de planage et de revêtement sur la 11<sup>e</sup> Avenue, entre les rues Bonnier et Thelma, et nouvel aménagement à l'intersection de la rue Bonnier, entre les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> Avenues.

Et d'autres grands projets dignes de mention, comme :

- l'installation de mobilier urbain et l'aménagement d'une halte pour cyclistes, à l'intersection de la 90<sup>e</sup> Avenue (promenade Michel-Chartrand);
- les travaux de réfection et d'accessibilité universelle au centre culturel et communautaire Henri-Lemieux;
- et les importants travaux d'amélioration et de mise aux normes au centre sportif Dollard-St-Laurent.

Enfin, difficile de passer sous silence la nouvelle bibliothèque L'Octogone, dont la construction a débuté en 2021 et dont la livraison est prévue à l'été 2023. Rappelons que cette nouvelle bibliothèque plus grande, moderne et lumineuse est entièrement financée par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

### Perspectives financières de l'exercice en cours

Le budget de dépenses de 2023 est de 45 172 900 \$ et les revenus anticipés au budget sont de 1 569 800 \$.

### Orientations générales du programme d'immobilisations (PDI) 2023-2032

Le budget décennal d'immobilisations 2023-2032, qui prévoit des investissements de 56 020 000 \$ sur dix ans, a été adopté en séance extraordinaire le 11 octobre 2022 et a été entériné par le conseil municipal de Montréal le 15 décembre 2022. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir.

**En conclusion, ces faits saillants du rapport financier 2022 sont le résultat de nos efforts de rigueur budgétaire et de planification stratégique des dernières années. Ils reflètent la saine gestion et l'excellente santé financière de notre arrondissement.**



Présenté le lundi 5 juin 2023 en séance ordinaire  
du conseil d'arrondissement par  
**Nancy Blanchet,**  
maire d'arrondissement de LaSalle

English version available on [montreal.ca/en/lasalle](http://montreal.ca/en/lasalle)

